

Stellair⁺ Intégral

Note de version

Évolutions février 2024



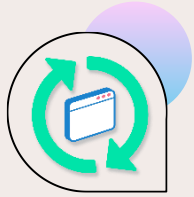
Sommaire

■ Nouveautés	<u>3 à 8</u>
✓ Améliorations ergonomiques des bordereaux de chèques	<u>4</u>
✓ Filtre sur les types de paiements perçus par date	<u>5</u>
✓ Affichage des contextes de facturation sur les impressions de suivi des recettes	<u>6</u>
✓ Optimisation de la création d'un patient avec saisie du NIR	<u>7</u>
✓ Simplification de la création de patients sans NIR	<u>8</u>
■ Réglementaire	<u>9 à 12</u>
✓ Médecins : Fermeture du téléservice intégré PSEi (Protocole de Soins Electronique)	<u>9</u>
✓ Médecins spécialistes : Compatibilité de la majoration MCU avec les téléconsultations	<u>9</u>
✓ Orthoptistes : Facturation du forfait d'évaluation à domicile (FOT) seul	<u>9</u>
✓ Sages-Femmes : Avenant 7 du 23 août 2023	<u>10</u>
■ Tutoriels	<u>13 à 15</u>
✓ Migration des favoris	<u>14</u>
■ Rappel	<u>16</u>
✓ Lien vers la note de version de janvier 2024	<u>16</u>

Stellair⁺ Intégral

NOUVEAUTES





Améliorations ergonomiques des bordereaux de chèques

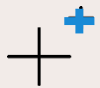


QU'EST-CE QUE C'EST

La dernière mise à jour de Stellair Intégral introduit des améliorations pour la préparation des bordereaux de chèques.

Désormais, vous avez la liberté de personnaliser l'affichage en choisissant les colonnes que vous souhaitez visualiser dans la liste des chèques. Cette personnalisation est rendue encore plus efficace grâce à la réduction des noms de colonnes, éliminant ainsi la nécessité de faire défiler horizontalement les lignes de chèques.

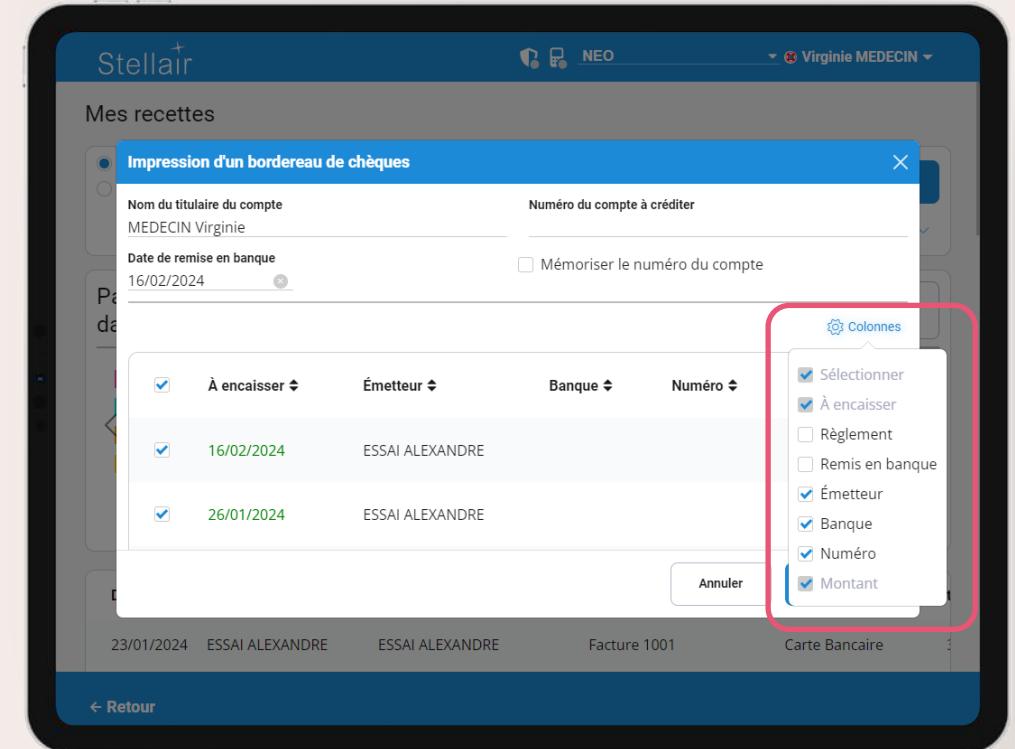
En prime, la possibilité de cliquer sur une ligne spécifique du tableau vous permet de modifier instantanément les informations du chèque sélectionné.

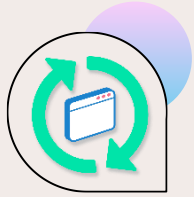


LES BÉNÉFICES

Ces évolutions ergonomiques sont conçues pour simplifier et rendre plus efficace votre processus de préparation des bordereaux de chèques avec Stellair Intégral.

En permettant une personnalisation aisée de l'affichage et en offrant la flexibilité de modifier directement les détails des chèques, vous gagnez en rapidité et en précision.





Filtre sur les types de paiements perçus par date



QU'EST-CE QUE C'EST

Dans la dernière mise à jour de Stellair Intégral, nous avons introduit un nouveau filtre dédié aux types de paiements dans la vue des « Paiements perçus (par date) ». Désormais, vous avez la possibilité de filtrer et afficher exclusivement les paiements perçus parmi les types suivants :

- Chèque
- Espèces
- Carte bancaire
- Virement



LES BÉNÉFICES

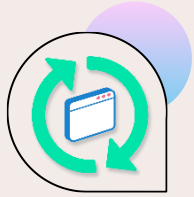
Cette évolution apporte une flexibilité accrue à votre suivi des recettes, en vous permettant de cibler précisément les paiements selon les modes qui vous importent le plus.

Grâce à ce filtre intuitif, vous optimisez la gestion de vos recettes en focalisant votre attention sur les types de paiements pertinents pour votre activité.

Paiements perçus (par date)

4 paiements par chèque 43.20 €
1 paiement en espèces 7.50 €
22 paiements CB 142.30 €
7 paiements par virement 201.10 €
TOTAL 394.10 €

Date	Par	Pour	Référence	Type	Montant
23/01/2024	ESSAI ALEXANDRE	ESSAI ALEXANDRE	Facture 1001	Carte Bancaire	3.00 €
17/01/2024	ESSAI ALEXANDRE	ESSAI ALEXANDRE	Facture 976	Carte Bancaire	7.95 €
17/01/2024	MAIRIE			Virement	50.00 €
03/01/2024	MAIRIE DE MA VILLE	MOI	Paiement local	Virement	100.00 €
05/12/2023	ESSAI ALEXANDRE	ESSAI ALEXANDRE	Facture 710	Carte Bancaire	10.95 €



Affichage des contextes de facturation sur les impressions de suivi des recettes



QU'EST-CE QUE C'EST

La dernière mise à jour de Stellair Intégral introduit une amélioration dans la gestion des impressions de types de paiement par facture.

Désormais, lorsque vous imprimez la liste des types de paiement liés aux factures, les contextes de facturation associés seront automatiquement affichés en entête de l'impression.

En cas de multiples contextes de facturation, une nouvelle colonne précisera à quel contexte de facturation chaque facture est liée.



LES BÉNÉFICES

Cette évolution simplifie votre processus de documentation en éliminant la nécessité de noter manuellement les contextes de facturation lors des impressions.

En affichant clairement les informations pertinentes, cette amélioration accroît la précision de vos documents tout en vous faisant gagner du temps lors de la gestion des paiements par facture. Explorez cette nouvelle fonctionnalité pour une expérience d'utilisation plus fluide et efficace avec Stellair Intégral.

Types de paiements par facture

Période :

Du 19/01/2017 au 16/02/2024

Contexte de facturation :

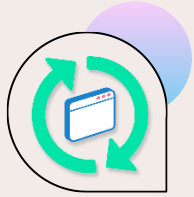
CABINET MME MEDECIN0043390 (001033901)

Résumé :

41 TP demandés à l'AMO	3 093.46 €
14 TP demandés à l'AMC	161.30 €
2 paiements par chèque	76.50 €
7 paiements en espèces	79.67 €
8 paiements CB	190.75 €
4 impayés	56.95 €
1 paiement offert	7.95 €
12 paiements non renseignés	165.10 €
TOTAL	3 831.68 €

Détail :

N°	Date	Patient	Facture			Paiement	
			Soins	Montant	Type	Montant	
547	06/02/2024	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	TP AMC	7.95 €	
547	06/02/2024	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	
547	06/02/2024	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	Carte Bancaire	0.45 €	
546	06/02/2024	ADRILIN ZOE	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	
546	06/02/2024	ADRILIN ZOE	G	26.50 €	Non renseigné	7.95 €	
545	02/02/2024	ESSAI ALEXANDRE	VG + MD	36.50 €	TP AMO	25.55 €	
545	02/02/2024	ESSAI ALEXANDRE	VG + MD	36.50 €	Non renseigné	10.95 €	
544	23/01/2024	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	TP AMC	7.95 €	
544	23/01/2024	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	
544	23/01/2024	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	Non renseigné	0.45 €	
543	15/01/2024	ADRILIN BAPTISTE	BACA00210	29.07 €	TP AMO	20.35 €	
543	15/01/2024	ADRILIN BAPTISTE	BACA00210	29.07 €	Espèces	8.72 €	
541	29/12/2023	ADRCINQ BRUNO	VG + MD	36.50 €	TP AMC	10.95 €	
541	29/12/2023	ADRCINQ BRUNO	VG + MD	36.50 €	TP AMO	25.55 €	
540	27/12/2023	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	
540	27/12/2023	CAISSE JEANNE	G	26.50 €	Offert	7.95 €	
539	13/12/2023	MEDECIN GLADYS	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	
539	13/12/2023	MEDECIN GLADYS	G	26.50 €	Impayé	7.95 €	
538	13/12/2023	MEDECIN GLADYS	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	
538	13/12/2023	MEDECIN GLADYS	G	26.50 €	Non renseigné	7.95 €	
537	13/12/2023	MEDECIN GLADYS	G	26.50 €	TP AMO	18.55 €	



Optimisation de la création d'un patient avec saisie du NIR

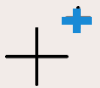


QU'EST-CE QUE C'EST

Dans la dernière mise à jour de Stellair Intégral, nous avons apporté des améliorations à l'ergonomie de la création de patients, en particulier lors de la saisie du NIR en cas d'absence de la carte Vitale.

Désormais, Stellair vous avertira si le NIR saisi ne semble pas correspondre à celui de l'assuré.

En effet, pour assurer la fonctionnalité de la création du patient, le NIR de l'assuré auquel le patient est rattaché ainsi que la date de naissance du patient doivent être saisis.



LES BÉNÉFICES

Cette évolution a pour objectif de vous offrir une assistance plus précise lors de l'utilisation de Stellair.

En détectant si le NIR semble correspondre à celui d'un enfant, Stellair vous alerte de manière proactive sur les informations nécessaires pour une création de patient réussie.

Ainsi, cette amélioration contribue à optimiser votre expérience utilisateur, vous faisant gagner du temps lors de la création des patients dans Stellair Intégral.

Stellair+ NEO Virginie MEDECIN

Liste des patients Lire la carte Vitale

Création de patient

Le patient possède un NIR Oui Non
Chercher le NIR en ligne

Identification du patient

NIR de l'assuré	Clé
11505111111111	19
Le NIR attendu est celui de l'assuré	
Date de naissance du patient	Rang
10/05/2015	1
Régime	
Régime général	

Effectuer l'acquisition des droits en ligne Oui Non

Annuler Enregistrer

← Retour



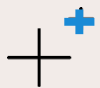
Simplification de la création de patients sans NIR



QU'EST-CE QUE C'EST

Dans cette mise à jour de Stellair Intégral, nous avons optimisé l'ergonomie de la fonctionnalité permettant la création de patients sans NIR.

Désormais, par défaut, l'option la plus courante, « Feuille de soins papier », sera automatiquement sélectionnée lors de la création d'un patient sans NIR.



LES BÉNÉFICES

Cette évolution vise à simplifier le processus de facturation pour les patients sans NIR en favorisant une sélection automatique de l'option la plus appropriée.

En optant pour cette approche, vous gagnez en intuitivité dans la gestion des cas où le NIR du patient demeure inconnu.

De plus, cette amélioration contribue à prévenir les erreurs de sélection d'autres cas spécifiques de facturation sans NIR, améliorant ainsi l'efficacité globale de l'utilisation de Stellair Intégral.

The screenshot shows the 'Création de patient' dialog box in the Stellair Intégral application. The dialog box is titled 'Création de patient' and has a close button (X) in the top right corner. It contains the following fields and options:

- Le patient possède un NIR**: Two radio buttons, 'Oui' and 'Non', with 'Non' selected.
- Motif des soins**: Three radio buttons: 'Feuille de soins papier' (selected), 'Test antigénique COVID-19', and 'Prescription de contraceptifs pour un(e) patient(e) mineur(e)'.
- Identification du patient**: Three text input fields: 'Nom', 'Prénom', and 'Date de naissance' (with a date format 'JJ/MM/AAAA' below it).
- At the bottom right, there are two buttons: 'Annuler' and 'Enregistrer'.



Actualités réglementaires

Médecins : Fermeture du téléservice intégré PSEi (Protocole de Soins Electronique)

Nous avons été informés par la CNAM de la fermeture prochaine du téléservice intégré PSEi. Par conséquent, il ne vous sera bientôt plus possible de déclarer un nouveau protocole de soins électronique depuis Stellair.

Toutefois, vous pourrez toujours créer ces protocoles en vous rendant sur [Amelipro](#) et en vous identifiant soit avec votre CPS à l'aide d'un lecteur compatible PC/SC soit avec votre eCPS en utilisant Pro Santé Connect.

La date de fermeture n'est pas définitivement déterminée mais celle-ci pourrait avoir lieu à partir du 15 mars 2024.

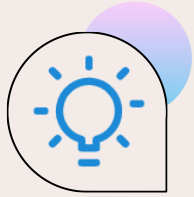
Médecins spécialistes : Compatibilité de la majoration MCU avec les téléconsultations

La majoration **MCU** (Majoration correspondant urgence) est dorénavant compatible avec l'acte de téléconsultation **TCS** (Téléconsultation spécialistes).

Orthoptistes : Facturation du forfait d'évaluation à domicile (FOT) seul

L'article 4 de l'avenant 14 à la convention nationale des orthoptistes, paru au JO du 30/10/2021, prévoit la possibilité pour les orthoptistes de facturer le code prestation FOT seul ou en association d'un acte de rééducation réalisé au cabinet, au domicile ou lieu de vie.

L'acte **FOT** peut donc dorénavant être facturé seul sans nécessairement l'associer à un autre acte support.



Actualités réglementaires

Sages-Femmes : Avenant 7 du 23 août 2023

L'avenant 7 à la convention nationale des sages-femmes libérales met en place de nouvelles mesures pour la profession et le suivi des patientes et a notamment pour objet de :

- Revaloriser les tarifs des actes et consultations des sages-femmes ;
- Favoriser l'activité à domicile en augmentant les indemnités de déplacement et en ouvrant les majorations de déplacement aux sages-femmes dans certaines situations spécifiques (période post-natal et surveillance des grossesses à risque).
- Améliorer l'articulation ville/hôpital avec la mise en place d'une majoration des consultations et visites de sages-femmes libérales de 15 euros pour les soins non programmés via le service d'accès aux soins (SAS) ;

Pour plus d'informations sur le contenu de l'avenant 7 :

<https://www.ameli.fr/sage-femme/actualites/signature-de-l-avenant-7-un-accord-structurant-pour-l-attractivite-et-le-role-de-la-profession>

Vous trouverez ci-après les nouveaux tarifs applicables à partir du **22/02/2024** :

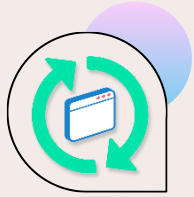
Tarifs Métropole

Tarifs DROM

Afin de prendre en compte ces nouveaux tarifs dans vos **favoris d'actes**, nous vous invitons à **mettre à jour ceux-ci** à l'aide du tutoriel suivant :



Migration des favoris

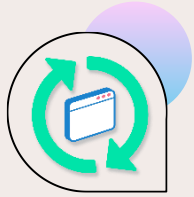


Tarifs Sages-Femmes (Métropole)

Code	Libellé	Ancien tarif	Nouveau tarif
SF	Acte de sage-femme autre que les actes d'échographie d'échotomographie ou de doppler	2,80 €	3,10 €
SP	Examen de suivi post-natal	3,00 €	3,10 €
MSF	Majoration Sage-Femme	2,00 €	3,50 €
CCP	Consultation Prévention santé sexuelle	46,00 €	47,50 €
IK	Indemnité Kilométrique	0,45 €	0,61 €
IKM	Indemnité Kilométrique Montagne	0,73 €	0,91 €
IKS	Indemnité Kilométrique Spéciale	3,95 €	4,57 €
SNP *	Soins Non Programmés	-	15,00 €
MD **	Majoration de déplacement	-	10,00 €
MDI **	Majoration de déplacement critères médicaux ou environnementaux en milieu de nuit 24 H à 6 H	-	43,50 €
MDN **	Majoration de déplacement critères médicaux ou environnementaux de nuit de 20 H à 24H et de 6 H à 8 H	-	38,50 €
MDD **	Majoration de déplacement critères médicaux ou environnementaux de dimanche ou jour férié	-	22,60 €

* SNP : Cette nouvelle majoration est limitée à 20 actes par semaine et par sage-femme

** MDx : Ces nouvelles majorations de déplacement se substituent à l'ancienne indemnité forfaitaire de déplacement IFD



Tarifs Sages-Femmes (DROM)

Code	Libellé	Ancien tarif	Nouveau tarif
SF	Acte de sage-femme autre que les actes d'échographie d'échotomographie ou de doppler	2,80 €	3,10 €
SP	Examen de suivi post-natal	3,00 €	3,10 €
MSF	Majoration Sage-Femme	2,00 €	3,80 €
CCP	Consultation Prévention santé sexuelle	55,20 €	57,00 €
TCG	Téléconsultation Généraliste	27,30 €	29,60 €
IK	Indemnité Kilométrique	0,45 €	0,73 €
IKM	Indemnité Kilométrique Montagne	0,73 €	1,10 €
IKS	Indemnité Kilométrique Spéciale	3,95 €	5,49 €
SNP *	Soins Non Programmés	-	15,00 €
MD **	Majoration de déplacement	-	10,00 €
MDI **	Majoration de déplacement critères médicaux ou environnementaux en milieu de nuit 24 H à 6 H	-	43,50 €
MDN **	Majoration de déplacement critères médicaux ou environnementaux de nuit de 20 H à 24H et de 6 H à 8 H	-	38,50 €
MDD **	Majoration de déplacement critères médicaux ou environnementaux de dimanche ou jour férié	-	22,60 €

* SNP : Cette nouvelle majoration est limitée à 20 actes par semaine et par sage-femme

** MDx : Ces nouvelles majorations de déplacement se substituent à l'ancienne indemnité forfaitaire de déplacement IFD

Stellair⁺ Intégral

TUTORIELS





Migration des favoris

1

Cliquez sur **Mes CPS**

2

Cliquez sur **Préférences**

3

Sélectionnez **Vérifier les tarifs**



Migration des favoris

Un récapitulatif des nouveaux tarifs est affiché

Ici vous pouvez choisir un mode de migration pour **tous** vos favoris

Ici vous pouvez choisir un mode de migration pour **un seul** favori

Différents modes de migration sont proposés et peuvent être choisis pour la migration de tous vos favoris ou pour un seul :

- **Conservé le dépassement**
Le dépassement sera conservé (même si aucun dépassement n'était paramétré).
- **Conservé le montant total**
Le montant total du favori sera conservé à condition qu'il reste supérieur au nouveau tarif conventionnel.
- **Supprimer le dépassement**
Le dépassement sera supprimé et le favori sera mis au nouveau tarif conventionnel.
- **Personnaliser**
Vous pouvez personnaliser à nouveau le nouveau tarif et/ou dépassement.

4

Renommez le favori si besoin

Validez la revalorisation



Retrouvez les nouveautés du mois de janvier en cliquant

[Voir note de version précédente](#)

- **Nouveautés**

- Ajout de notes sur les factures
- Choix des colonnes à afficher pour le suivi des recettes
- Gestion automatique de la majoration MOP
- Suggestion annuelle AMC